

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté n° 954 du 23 JUIN 2019

fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration
de l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie d'Annaba.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

- Vu le décret présidentiel n°19-111 du 24 rajab 1440 correspondant au 31 mars 2019, portant nomination des membres du Gouvernement;
- Vu le décret exécutif n°09-253 correspondant au 19 Chaabane 1430 correspondant au 10 août 2009, portant création de l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie d'Annaba ;
- Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;
- Vu le décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1437 correspondant au 14 juin 2016 fixant le statut - type de l'école supérieure, notamment son article 24 ;

A R R E T E

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 24 du décret exécutif n°16-176 du 9 Ramadhan 1437 correspondant au 14 juin 2016, susvisé, le présent arrêté a pour objet de fixer la liste nominative des membres du conseil d'administration de l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie d'Annaba.

Article 2 : La liste nominative des membres du conseil d'administration l'école nationale supérieure des mines et de la métallurgie d'Annaba est fixée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger, le
Le ministre de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique



الجمهورية الوطنية الديمقراطية الجزائرية
الوزارة
23 يونيو 2019
رقم: 954

**La liste des membres du conseil d'administration
de l'école nationale supérieure des mines et métallurgie d'Annaba
1 - les membres désignés**

Noms et prénoms	Qualité	Secteur
- HAYAHOUAM Amar	Président	Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique,
- BEN ARIOUA Abdelmadjid	Membre	Représentant du ministre chargé des finances,
- AYACHI Ahmed	Membre	Représentant du ministre chargé de l'éducation nationale,
- ZEBAR Abdelkader	Membre	Représentant du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels,
- CHOUAIB Mohamed	Membre	Représentant de l'autorité chargée de la fonction publique et de la réforme administrative,
- SELAKH Antar	Membre	Représentant du ministre de la défense nationale,
- ACHOURI Mohamed	Membre	Représentant du ministre chargé de l'énergie,
- BELARIBI Nour Eddine	Membre	Représentant du ministre chargé de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire,
- HABBA Fayçal	Membre	Représentant du ministre chargée de l'industrie et des mines,
- BOUCHEKOUK Younes	Membre	Représentant du ministre chargé des travaux publics et des transports,
- BELHOUT Rabah	Membre	Représentant du ministre chargé du commerce.

2 - les membres élus:

Noms et prénoms	Qualité	Organe
- RETIMA Mohamed	Membre	Représentant élu du corps des professeurs,
- LEMBOUB Samia	Membre	Représentante élue du corps des maitres de conférences classe "B" ,
- NATOUR Djamel	Membre	Représentant élu des maitres de conférences classe "B" ,
- MEHTALI Houda	Membre	Représentante élue du corps des maitres assistants classe "B" ,
- BENDEBANE Salima	Membre	Représentante élue du corps des maitres assistants classe "A" ,
- MANAA Walid	Membre	Représentant élu des personnels administratifs, techniques et de service,
- DRARDJA Azzedine	Membre	Représentant élu des personnels administratifs, techniques et de service,
- DRAHMOUN Saliha	Membre	Représentante élue des étudiants
- GUIRA Imad Eddine	Membre	Représentant élu des étudiants

